



1131 chemin des Teyssières 84380 MAZAN

☎ 0490698179 - Association loi 1901 agrément N°3/0497

BONNE ANNÉE

2008

DESTINATAIRE

BULLETIN N°76 – Premier trimestre 2008

SOMMAIRE

- ◆ LE MOT DE LA PRÉSIDENTE P1
- ◆ FETE CHAMPETRE DU 9 SEPTEMBRE 2007 P2
- ◆ UNE CAMPAGNE PEUT EN CACHER UNE AUTRE P2
- ◆ DOSSIER ROUTE DE PERNES P3
- ◆ DOSSIER ASSAINISSEMENT P4
- ◆ DOSSIER ÉCOULEMENT DES EAUX PLUVIALES P4
- ◆ AUTRES INFORMATIONS P5
- ◆ BULLETIN D'ADHESION P6

Le mot de la Présidente

Forts des bons moments passés ensemble en 2007 et de la réalisation de certains de nos projets, le Conseil d'Administration et moi-même vous souhaitons une belle année 2008.

Cette année sera particulièrement importante pour nos deux communes ; notre Association apolitique fera en sorte d'être comme par le passé une force de proposition auprès des élus.

Avec ses 34 ans d'existence, ses nombreux membres, un conseil d'administration soudé, compétent, à l'écoute des habitants de nos quartiers, notre Association est prête à agir à travers un partenariat efficace et vigilant.

La Présidente, Annie Caizergue



Fête champêtre du dimanche 9 Septembre 2007

Pour la deuxième année consécutive nous nous sommes retrouvés sur le terrain associatif du Chemin des Garrigues pour une journée festive et conviviale.

Depuis son inauguration en septembre 2006, ce lieu a bénéficié de quelques aménagements :

- par votre Association, tables de pique-nique et poubelle,
- par la Mairie, mini parcours de santé pour la joie des petits et des grands.

Cette année nous voulions vous offrir encore plus de fête avec la présence de musiciens et l'installation d'un parquet de danse en espérant... des ciels cléments. Ce fut une réussite. Nous avons également eu le plaisir d'accueillir, dans le cadre du jumelage Mazan-Moudon, 16 Suisses invités par le Comité de jumelage.

Dès le matin, pendant que nous installions tables, chaises, sono, que nos charmantes préparatrices en cuisine du jour concoctaient les entrées avec l'aide de quelques bénévoles, le traditionnel concours de boules, organisé de main de maître par Marie-France, envahissait les chemins environnants.

En fin de matinée, nous avons accueilli près de 200 convives et invités pour le « myro » offert par le Comité des fêtes de Mazan sur fond musical de la Philharmonique Mazanaise. Le concours de boules étant terminé, de nombreux lots récompensèrent les participants : coupes, médailles, bons d'achats, vins, etc...



Le repas bien arrosé s'est déroulé dans une bonne ambiance avec musique, chants, danses, annonces diverses de la Présidente et, notamment, la tombola donnant droit à un baptême de l'air.

Après le repas, Monsieur le Maire, notre Présidente et d'autres personnalités, ont inauguré officiellement le parcours de santé en coupant le traditionnel ruban et donnant le coup d'envoi d'une mini compétition des jeunes et... des moins jeunes.

Un léger mistral nous a accompagné jusqu'à la fin de l'après-midi, juste ce qu'il fallait pour ne pas trop souffrir d'un soleil bien présent.

Un grand merci à tous les bénévoles adhérents ou non pour leur aide, aux services techniques de la Mairie de Mazan, aux différents donateurs et à la famille Coupet pour la préparation et le service du repas, ainsi qu'aux nombreux élus qui nous ont honorés de leur présence.



«UNE CAMPAGNE PEUT EN CACHER UNE AUTRE »

En cette période de campagne électorale, afin de connaître les solutions proposées, les délais envisagés, l'engagement de s'y tenir, il nous a semblé intéressant de « saisir » les candidats à la Mairie de MAZAN, et à la Mairie de CARPENTRAS, des problèmes récurrents sur les quartiers des GARRIGUES et de la LEGUE :

- 1- assainissement
- 2- évacuation des eaux pluviales
- 3- sécurité
- 4- entretien des voies communales
- 5- gestion loi « SRU » et plan d'urbanisme
- 6- gestion déchets et « poubelles de quartier »
- 7- promotion des énergies renouvelables
- 8- enfouissement lignes téléphoniques, EDF etc..
- 9- « Canal de CARPENTRAS »
- 10- suivi des négociations avec la SDEI et le Syndicat « RHONE-VENTOUX »



Nous considérons que les habitants de nos quartiers ont là une occasion appréciable de se faire entendre dans des domaines où, à court terme, équipements et urgence se rejoindront.

La préoccupation, partagée par tous, de vivre dans un cadre agréable de verdure et de respect de la nature, n'exclut pas d'y apporter des structures de confort moderne, incontournables dorénavant, comme il en fleurit partout autour de nous. Nos impôts sont là pour financer autant qu'ailleurs des équipements de qualité, en premier lieu les voies de communication ...
...Encore faut-il s'organiser et battre « les campagnes » pour préserver la nôtre !!!



Route de Pernes (D1)



Depuis 20 ans, notre association réclame la réfection de cette route.

De nombreuses promesses écrites nous ont été faites mais toujours sans suite. Nous avons renouvelé notre demande car il faut être très tenace.

Il semble que nous avons enfin été écoutés mais il reste encore des obstacles.

Mr le Maire a saisi le Conseil Général de qui dépend cette route jusqu'à l'entrée de l'agglomération. Des études nouvelles ont été réalisées par les services techniques après la visite sur place du Président de la commission des routes.

Nous avons été invités en Mairie à une réunion à l'automne avec Mr Max RASPAIL, Vice-Président du Conseil Général et Maire de Blauvac, accompagné de techniciens.

Il nous a été présenté un projet de rectification du virage de Malpassé en bas de la jonction des chemins Pied Marin.

La courbe serait déportée pour améliorer la sécurité. La voie serait élargie pour permettre des bas côtés utilisables en vélo ou à pied.

Nous avons demandé le prolongement jusqu'à l'entrée de Mazan.

Il nous a été indiqué que cette selon que les cessions de terrain déclaration d'utilité publique.

Cependant ces travaux pourraient RD1, le Conseil Général devant se projet de contournement de Par le Nord, la route de Pernes RD1 ne à créer aboutirait à Mazan mais sur la quartier du Jonquier.

Par le Sud, la route de Pernes RD1 aboutirait au giratoire de la cave de St l'entrée de Mazan, avec création d'un de Malemort RD5 au bas de la montée des Varayons.

La RD5 serait également élargie jusqu'à l'entrée de Malemort .

Cela permettrait une desserte directe par camions de la carrière des Plâtres LAFARGE. Nous avons souhaité que la déviation par le Sud soit choisie.



rectification se ferait en 2008 ou 2009 nécessaire seraient à l'amiable ou par

s'inscrire dans la reprise totale de la prononcer prochainement sur le Carpentras.

serait pas concernée, la nouvelle voie route de Mormoiron au delà du

serait refaite puisque la déviation Didier. Elle serait élargie jusqu'à giratoire à la bifurcation de la route

Ce projet, s'il se réalisait, permettrait d'améliorer, pour les habitants de nos quartiers, l'accès au centre de Mazan, en voiture, en vélo ou à pied.

Il aurait l'avantage de détourner une grande partie du trafic des poids lourds qui traverse le centre. Enfin, on pourrait rejoindre la voie rapide Carpentras-Avignon directement sans avoir à traverser le centre de Carpentras.

Même si le projet de déviation peut prendre du temps, nos interlocuteurs nous ont assuré que celui de la rectification du virage de Malpassé serait poursuivi et réalisé.

Nous nous tiendrons au courant de l'avancement de ce dossier et nous vous en informerons.



Assainissement



Notre Association a agi, avec votre soutien, dès réception des lettres du Syndicat Rhône Ventoux à propos du contrôle des installations individuelles d'assainissement.

Nous vous avons tenus informés de nos démarches et nous avons conseillé tous ceux qui nous ont demandé un avis.

Notre action est en bonne voie d'aboutir.

En effet, la Mairie de Mazan a confié fin Octobre 2007, à un cabinet de géomètre, le soin d'établir le relevé des pentes sur toute la zone des Garrigues qui devrait être raccordée au tout à l'égout.

Ce travail constitue la dernière étape après l'étude du cabinet Merlin et il devrait être achevé en janvier 2008.

Mr le Maire nous a promis qu'il nous consultera quand il aura ce relevé.

Le Conseil Municipal devra choisir par quel côté les Garrigues seront raccordés à la station d'épuration, soit par Bramefan comme prévu dans le projet initial soit par la route de Pernes. Nous pouvons espérer que les travaux pourront débuter dans le courant de l'année 2008.

Ainsi le Syndicat Rhône-Ventoux qui voulait nous imposer un contrôle pour un prix de 108€ ..., à renouveler tous les 4 ans, a dû renoncer.

Le marché qu'il a passé avec la SDEI pour une période de 10 mois s'est soldé par un échec puisque à peine un tiers a pu être fait sur les 13.000 envisagés.

Le Syndicat a provoqué une levée de bouclierS et de nombreuses associations de défense des usagers de l'eau, dont celle du canton de Pernes et des communes proches, se sont constituées. Elles se sont regroupées dans le Collectif Vauclusien de l'Eau, lequel est conseillé par l'association de consommateurs UFC Que Choisir qui a publié récemment une étude sur le prix de l'eau et sa gestion.

Le Syndicat Rhône-Ventoux a décidé de:

- modifier son règlement de service en portant à 8 ans au lieu de 4, l'intervalle entre 2 contrôles
- suspendre les relances pour les contrôles sachant que le délai limite est au 31 décembre 2012
- n'effectuer que le contrôle demandé ou concernant une installation nouvelle ou réhabilitée par son personnel
- ne pas reconduire le marché avec la SDEI ou avec un autre organisme

D'ici fin 2012, toute la zone des Garrigues prévue au plan d'assainissement devrait être raccordée au réseau collectif.

Cependant, il restera des habitations qui ne seront pas raccordées au réseau collectif. Nous demanderons une extension de ce réseau, là où ce sera techniquement réalisable.

Pour les autres, notamment pour nos adhérents de la Lègue, nous continuerons à agir pour que le contrôle soit effectué directement par le Syndicat et pour un coût moindre, la gestion publique de l'eau et de l'assainissement étant souvent à l'avantage de l'usager et la gestion confiée au privé étant au profit des grandes sociétés qui se partagent le gâteau, cf enquête UFC Que Choisir.

En attendant, nous vous mettons en garde contre certaines publicités vous proposant des procédés qui ne correspondent pas à ceux autorisés par la législation en vigueur tant pour une installation nouvelle que pour réhabiliter une ancienne.

Renseignez-vous avant d'accepter car vous risquez de graves déboires avec des procédés présentés comme nouveaux ou révolutionnaires.



Ecoulement des eaux pluviales

Lors d'une rencontre au cours du dernier trimestre 2007 avec Mr le Maire, nous sommes revenus sur le problème du ruissellement des eaux de pluie lors de chaque orage dans le quartier des Garrigues. Une première étude partielle avait été réalisée et le conciliateur avait tenté de trouver une solution. Une nouvelle étude plus complète devait être confiée au Syndicat du bassin versant Ouest du Mont Ventoux. Nous avons appris que ce syndicat venait seulement d'obtenir le financement de cette étude qui devrait être faite début 2008.

Ce retard, que nous ne comprenons pas, serait dû à des problèmes administratifs. Nous avons demandé à être reçus dès réception de cette étude afin de voir quelles sont les propositions qui seront faites pour éviter les nuisances qui se répètent à chaque gros orage pour nos chemins et pour de nombreuses habitations.



Cette situation qui ne fait que s'aggraver avec l'augmentation des constructions, a conduit certains au système D pour ne pas être inondés, souvent au détriment des voisins et des voies communales qui se transforment en rivières.

Nous avons rappelé à Mr le Maire qu'il devait faire respecter l'écoulement naturel des eaux de pluie en faisant supprimer les obstacles créés et en exigeant des évacuations au bas des murs de clôture. Il nous a répondu qu'il ne pourra le faire que lorsqu'il aura le relevé complet des pentes de tout le quartier (relevé en cours pour l'assainissement collectif). Il aurait ainsi une base juridique pour agir. Nous intervenons pour éviter les inconvénients pour tous car l'urbanisation de ce quartier commencée il y a environ 40 ans, s'est faite sans que le problème du pluvial soit pris en compte. D'ailleurs, il n'existe aucun fossé d'écoulement des eaux pluviales. Le seul, se situe route de Pernes, le long de la départementale pour partie, et il est déficient notamment à proximité du carrefour de l'avenue des Amandiers et du Chemin de Faverand.

Le Bramefan qui devait être le réceptacle naturel du pluvial vers l'Auzon, ne peut plus jouer son rôle du fait des constructions.

Il s'agit donc d'un problème important qui devra être suivi avec attention et ténacité pour éviter des catastrophes en inondation, coulée de boue et aquaplaning



Autres informations

- **La sécurité routière** : la mairie nous indique qu'il y a moins d'accidents sur les Garrigues. Cependant la signalisation nouvelle au carrefour St Donat/Amandiers n'est pas bien respectée. Les contrôles de vitesse par radar mobile ont été faits à des heures de faible circulation. Mr le Maire nous a promis qu'il les fera effectuer à des heures de plus grande circulation.



Nous avons demandé qu'un arrêt de bus scolaire soit sécurisé près du carrefour Teyssières/Pied Marin n°1. Mr le Maire va étudier la possibilité d'utiliser le terrain communal devant la villa de Mme BARLET, à proximité des conteneurs papiers. Ainsi le bus pourra s'arrêter en sécurité et il existe un passage piéton pas loin de là.

- **Centre équestre** : le permis de construire a été accordé suite aux avis favorables donnés par les Administrations consultées.

Les riverains du quartier avaient pourtant invoqué de s'opposer au projet. Notre Association a soutenu les Hélas, nous n'avons pas été écoutés. Nous qui ont été faites tout en souhaitant une bonne l'ensemble des riverains.



nombreuses nuisances pour démarches de ce collectif. maintenons toutes les réserves cohabitation entre ce centre et

Il apparaît que les risques, au débouché du chemin du Contrás sur la route de Pernes dans une courbe avec un manque de visibilité en venant de Mazan, n'ont pas été pris en compte, or il y aura une augmentation du trafic routier à l'ouverture de ce centre.

Nous devons rester vigilants et nous interviendrons le cas échéant pour le bien être de tous.



- **Avions Tucano** : nous avons appris et cela a été confirmé par écrit à l'ASSEM, qu'en 2009, les avions Tucano qui sont utilisés pour former les élèves de l'Ecole de l'Air de Salon de Provence, seront retirés.

- **Découverte pédestre** : Nous vous proposons de nous retrouver tous le 4 ème samedi de chaque mois pour une promenade dans nos quartiers d'environ 2 heures. Rendez-vous à 14 heures à l'intersection des chemins des Teyssières et de Pied Marin N° 2, en face l'abri bus. Alors au 23 février 2008 pour une marche facile pour les petits et les grands.



P.A. : Un problème de baby-sitting ?

JULIE -jeune fille du quartier avec bonnes références- vous dépannera – tél 04 90 69 50 27

**Vous êtes adhérents :
Pensez à renouveler votre adhésion pour
2008**

**Faites connaître votre association à vos
voisins et amis du quartier :
l'union fait la force**

à renvoyer au siège de l'Association : 1131 Chemin des Teyssières – 84380 MAZAN

✂

ADHÉSION

Nom, prénom

Adresse postale

n° de téléphone

adresse internet

- ☐ J'adhère à l'Association des Garrigues de Mazan et de la Lègue de Carpentras
- ☐ Je joins un chèque de 10 euros pour ma cotisation annuelle (à l'ordre de l'Association)
- ☐ Je souhaite recevoir les bulletins de l'association par courrier postal (gratuit pour les adhérents)
- ☐ Je préfère l'envoi par courriel (document PDF)...et j'économise du papier

Fait à

Le

signature